

NOTE EXPLICATIVE

Assemblée générale ordinaire d'ORES Assets

Celle-ci se déroulera le jeudi 12 juin 2025 à 10h30 au LOUVEXPO rue Arthur Delaby, 7 à 7100 La Louvière.

L'ordre du jour de cette AG est le suivant :

1. Présentation du rapport annuel 2024 – en ce compris le rapport de rémunération
2. transfert de réserves disponibles vers l'apport indisponible et modification statutaire ad hoc
3. Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024
4. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2024
5. Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat pour l'année 2024
6. nominations statutaires
7. Actualisation de l'annexe 1 des statuts – Liste des associés

La documentation relative à l'ordre du jour est également disponible sur le site internet :
www.ores.be/ores-assets/assemblees-generales